

MAIRIE
DE
COMBON

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2026/33

Séance du 7 avril 2026 à 20h00

Le conseil municipal de Combon, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique le sept avril deux mille vingt-six à vingt heures, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Combon (17 rue de la mairie 27170 COMBON), sous la présidence de Madame Elizabeth JEAN, maire.

Date de la convocation : 03/04/2026

Etaient présents : Mme Elizabeth JEAN (maire), M. Philippe DEPARROIS, Mme Stéphanie AUFRERE, Mme Mélissa LACROIX (adjoints), Mme Morgane BARRE, M. Patrice DELANNOY, Mme Odile DELARUE, M. Edouard DESMONTS, Mme Stéphanie GALLET, M. Charles GENEVIEVE, Mme Estell GONTHIER, M. Romain LAFOSSE, M. Sébastien PAUMARD, M. Xavier SAUVALLE

Absent excusé : Monsieur Didier AMMELOOT (a donné pouvoir à Madame Stéphanie AUFRERE)

Quorum : fixé à 8 élus présents. Nombre d'élus effectivement présents : 14

Objet : Mise à jour du tableau des effectifs à compter du 8 avril 2026

Madame le maire expose qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

Le conseil municipal,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Sur la proposition de Madame le maire,

Après en avoir délibéré, par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

1. APPROUVE le tableau des effectifs de la collectivité à compter du 8 avril 2026 comme suit :



Service	Grade/Emploi	Catégorie	Fonctions	Temps de travail	Susceptible d'être pourvu par voie contractuelle	Postes pourvus
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Administration générale	Attaché	A	Secrétaire général(e) de mairie	35/35 ^e	X	X
	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	B	Assistant(e) de gestion administrative	20/35 ^e	X	X
FILIERE TECHNIQUE						
Technique / espaces verts	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural	35/35 ^e	X	X
	Adjoint technique	C	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural	35/35 ^e	X	
Enfance – jeunesse / hygiène des locaux	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	Agent de service polyvalent référent	28,05/35 ^e	X	X
	Adjoint technique	C	Agent de service polyvalent référent	27,27/35 ^e	X	X
	Adjoint technique	C	Agent de service polyvalent	20,78/35 ^e	X	X
	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	Agent de service polyvalent	17,25/35 ^e	X	X
FILIERE SOCIALE						
Enfance – jeunesse / hygiène des locaux	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	C	Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	28,05/35 ^e	X	X

2. PRECISE que les précédentes délibérations fixant le tableau des effectifs sont abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la présente.

3. DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Certifié exécutoire par le maire de Combon après :
 - Transmission à la préfecture de l'Eure (Evreux) le : 09 AVR. 2026
 - Publication le : 09 AVR. 2026

Fait à COMBON, le 07/04/2026.

Elizabeth JEAN
 Maire de Combon

Estell GONTHIER
 Secrétaire de séance

